

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'Estafette

L'Estafette N° 120
mars,
avril,
mai 2014
3,10 €





VOUS OFFRE VOTRE INVITATION GRATUITE
(2 personnes et enfants de - 16 ans)

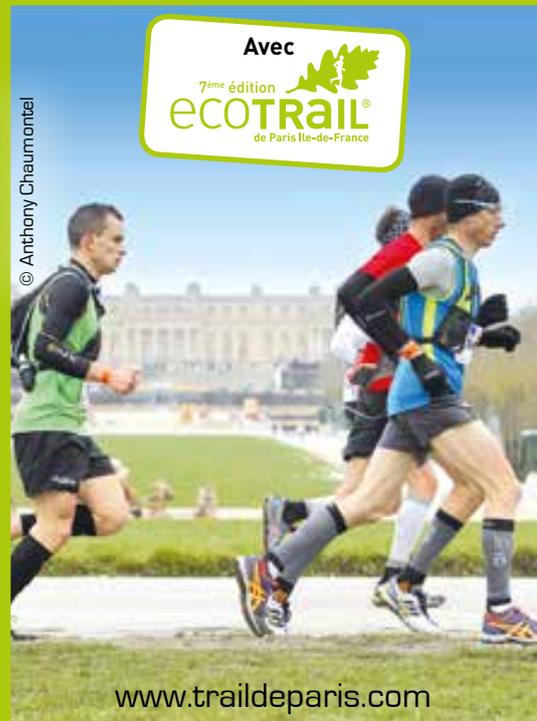
NOUVEAU
VILLAGES
VELO
& TRAIL



DESTINATIONS NATURE

Le salon des nouvelles randonnées

28-29-30
MARS
2014
PARIS
PORTE DE VERSAILLES
HALL 6



DESTINATIONS NATURE

Le salon des nouvelles randonnées

28-29-30
MARS
2014
PARIS

NOUVEAU
VILLAGES
VELO
& TRAIL

INVITATION GRATUITE

A compléter et à présenter à l'entrée du salon.



Invité

Nom*

Prénom

Adresse

Code postal [][][][] Ville

Mail

Age <25 25/50 50 et plus

Code FFE

Accompagnant

Nom*

Prénom

Adresse

Code postal [][][][] Ville

Mail

Age <25 25/50 50 et plus

*J'accepte expressément de recevoir par courrier, fax ou courrier électronique des informations commerciales de Rando Expo (invitations, e-news) ou de ses partenaires. Concrètement à la loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique (LCEN) du 6 mai 2004, vous pouvez, vous opposer à l'utilisation de vos coordonnées, à tout moment, en cliquant sur le lien "Gérer mes données". Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de mise à jour de vos données. Vous pouvez adresser à Rando Expo, 19 rue d'Aguesseau - 92100 Boulogne-Billancourt.

www.randonnee-nature.com





Bernard Pavie,
Président du CNTE

La force du tourisme équestre repose sur sa diversité et ses richesses. Les sujets de mémoire de nos cinq Maître-Randonneurs qui ont brillamment réussi leur examen en témoignent. Nous vous proposons de les découvrir dans les pages de ce numéro.

C'est cette diversité qui a été défendue et prise en compte lors des récents débats sur la TVA.

Dès lors qu'elles sont encadrées selon les dispositions du Code du sport, les promenades et randonnées sont considérées comme des activités physiques et sportives. Elles peuvent ainsi bénéficier des récentes mesures obtenues pour préserver une fiscalité adaptée pour les activités équestres (*).

Cette année encore, le CNTE met à votre disposition un nombre important d'outils afin de faire découvrir au plus grand nombre les richesses de nos régions à travers les nombreux rallyes déjà programmés, et plus généralement, l'équitation d'extérieur avec les événements nationaux que sont la Semaine du Développement Durable, la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir ou encore l'Equirando junior.

L'édition 2014 de l'Equirando junior se tiendra non loin de Polignac où a eu lieu, en 1961, le 1er rassemblement de tourisme équestre alors appelé Rallye National de Tourisme Equestre.

Cinquante-quatre ans après la chevauchées de nos anciens, les plus jeunes de nos licenciés retourneront aux sources du tourisme équestre.

Nous vous invitons à vous associer à ces manifestations pour faire rayonner notre activité sur l'ensemble du territoire et même au-delà !

Bonne saison à tous.

Bernard Pavie

(*). Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les actualités TVA sur la page d'accueil de notre site www.ffe.com et l'espace Ressources et qualité.

sommaire

4 Brèves Nationales

5 Brèves Régionales

7 Brèves Internationales

8 Attelage

Se remettre au menage en préparant cheval et meneur

9 Journée Nationale de l'Attelage de Loisir

10 Equirando junior

Chevauchée Gallo-romaine du 22 au 27 juillet

11 Formation

Les mémoires de 5 nouveaux Maîtres-Randonneurs

15 Infrastructures

Réunion infrastructures

Un bilan positif pour les formations de baliseurs et les itinéraires balisés en 2013
Les Sports de nature en France en 2011
Initiatives en région : La rando des Haras nationaux

18 Infos juridiques

Propriétaire ou gardien : quelle responsabilité ?



© CNTE 45

20 Développement Durable

La Semaine du Développement Durable

21 Environnement

Le chant du coucou

22 randonneurs en herbe

Prochaine parution : juin 2014 – Photo de couverture : Nadine Haase-Fotolia.com

Brèves NATIONALES

■ EVÈNEMENT Equirando 2015



■ C'est officiel, la région Midi-Pyrénées accueillera le prochain Equirando au mois de juillet 2015. Le rassemblement aura lieu à Beaumont-de-Lomagne dans le département du Tarn-et-Garonne. Bientôt plus d'informations sur www.equirando.com.



■ SALON

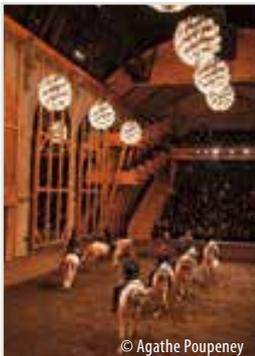
■ Destinations Nature

La FFE et le CNTE seront présents du **28 au 30 mars 2014** à la 30^e édition de **Destinations Nature, le salon des nouvelles randonnées** dans le hall 6 de la Porte de Versailles à Paris. Cette année sera le rendez-vous de tous les amoureux des sports de pleine nature.

Pour répondre à vos souhaits de vacances actives, le salon a organisé des villages thématiques avec des découvertes originales, riches, des rencontres humaines et des possibilités d'échappées en France ou au bout du monde.

■ SPECTACLE

■ Avec La Voie de l'écuier, Bartabas compose un spectacle original pour l'Académie du spectacle équestre de Versailles. Ce spectacle se décline en opus; il évolue et s'enrichit chaque année de l'expérience des écuyers et des progrès des chevaux. Carrousel des lusitaniens, criollos argentins à l'escrime, improvisations, sorraias aux



longues rênes célèbrent l'Académie, corps de ballet équestre unique au monde qui allie création contemporaine, art équestre, patrimoine revisité, appropriation de la tradition et transmission des savoirs. Dans une esthétique épurée et soignée, les écuyers font preuve de leur excellence et d'une sensibilité singulière. www.bartabas.fr

■ LE PRINTEMPS DES ÉCUYERS 2014



■ 10 ans après leur première rencontre, l'École Royale Andalous d'Art équestre et le Cadre Noir de Saumur seront à nouveau réunis à l'occasion du Printemps des écuyers. Venez partager ce moment de rencontre et d'émotion lors de ce

gala unique avec deux des plus prestigieuses écoles d'arts équestre au monde. Dates: mercredi 23 avril, jeudi 24 avril et samedi 26 avril 2014 à 21h et dimanche 27 avril 2014 à 16h. Renseignements et réservations: 02 41 53 50 80 - galas@ifce.fr



■ HOMMAGE À RÉMI MONTOURCY

« Après près d'un an de lutte contre une maladie inexorable. Notre ami Rémi Montourcy nous a quitté. Cavalier de l'équipe des randonneurs de Ville-en-Tardenois, il était un grand voyageur à cheval. A son actif d'innombrables promenades, rallyes, Equirandos et TREC. Rémi a été membre du premier « Groupe France » de TREC et concouru aux Championnats d'Europe de Fontainebleau (1988). Sur la photo il monte aux championnats de France de Vittel (1989) son cheval blanc: Marcus. Ces dernières années, il pratiquait le Polo en amateur. Au-delà du cavalier, nous perdons un ami juste, honnête, sincère et droit.

Toujours positif, il était immédiatement disponible pour un avis, un conseil, malgré la charge de travail de son étude Notariale à Paris. A sa famille, ses enfants et à son épouse Corinne, nous adressons toute notre affection. »

Martine et Jackie Delorme



■ HOMMAGE À CLAUDE PARISOT

« Mes chers amis, Claude Parisot est décédé des suites d'une longue maladie comme le veut la formule mais nous savions tous qu'il se battait contre ce mal incurable depuis des mois. Claude était un homme à part, une personnalité forte, une motivation à toute épreuve et une vraie connaissance du cheval, de l'équitation et du TREC bien évidemment.

Il est l'artisan du lancement et du développement du TREC en Lorraine, tant comme organisateur, comme président de la commission TREC, comme cavalier de renom sur tous les terrains de France mais aussi comme navigateur de son ami Philippe Fringant en attelage; Claude était l'Homme du « TREC complet ». Claude s'était lancé ces dernières années en attelage comme meneur cette fois ci, et là aussi, ne faisant jamais rien à moitié nous avons pu le voir tant sur des stages de compétition que sur les rallyes mais aussi en tradition avec un phaéton refait de ses mains.

Comme avec toute personne qui s'engage et qui a des convictions et une motivation forte, certains d'entre nous ont pu avoir des désaccords avec Claude, cela n'empêche en rien de reconnaître les qualités de l'homme et elles étaient nombreuses, depuis 10 ans que nous travaillons ensemble au CRE comme au CRTE sa volonté et son dynamisme m'ont toujours impressionné. Alors aujourd'hui au nom de l'attelage lorrain je tenais à saluer sa mémoire, son œuvre, sa personnalité et à présenter à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances. »

Christophe Macrez



■ HOMMAGE À BERNARD FINET

« Vous avez sûrement croisé à un moment ou à un autre cette figure de l'équitation d'extérieur, et plus particulièrement ce « meneur » extraordinaire. Bernard FINET a été un pilier de l'équitation en Savoie et en Rhône-Alpes, organisateur du rallye Savoie Mont-Blanc à Saint Genix sur Guiers en 1991 et de nombreux autres rassemblements de cavaliers et d'attelages, TREC attelé etc. Formateur et animateur à l'école d'attelage Rhône-Alpes. Je l'aurai vu une dernière fois à la foire de Beaucroissant, en septembre dernier, où il me disait toute son énergie qu'il déployait depuis tant d'années déjà pour lutter contre une maladie qui, au final, a toujours le dernier mot... Sincères

condoléances à toute sa famille, en particulier à Olivier, son fils, brillant dresseur de chevaux (comme son père) qui nous a présenté son spectacle lors du dernier rallye de La Rochette en août dernier pour « Cheval pleins feux ».

Dr Philippe Gibert.

Brèves RÉGIONALES



© Les Attelages du Lion

■ AUVERGNE

■ Après le succès de son 1^{er} raid à pied, à cheval ou à VTT, en 2013, l'association Chantaigut « des chevaux et des hommes » réitère l'expérience. « **Un dimanche en Livradois** » est programmé le **dimanche 8 juin**, à Domaïne et propose, le matin, des promenades, à pied, à cheval, ou à VTT.

Renseignements et inscription au 06 50 85 73 67.

■ BOURGOGNE

■ Le **dimanche 25 mai** aura lieu la **journée départementale du tourisme équestre en Saône-et-Loire**. A cette occasion, le Comité Départemental de Tourisme Equestre de Saône-et-Loire vous propose de découvrir le Morvan en organisant un rallye d'une journée, ouvert aux cavaliers et attelages, au départ de La Grande Verrière (Les Meneurs du Beuchon) avec étape le midi à Saint-Légersous-Beuvray (Le Croux) pour un retour en fin de jour-



née à La Grande Verrière. L'inscription comprend café de bienvenue, carte et itinéraire balisé, repas du midi et verre de l'amitié. Dossier d'inscription et informations auprès du CDTE 71: Tél.: 06 42 66 11 11, mail: cdte71@orange.fr.

■ BRETAGNE

■ **Le salon de la Randonnée et Tourisme Nature 2014** se tiendra les **4, 5 et 6 avril** comme toujours à Saint-Erblon. Le CRTE Bretagne sera présent au travers d'un stand d'informations.

■ Randonnée équestre départementale, **la Trans Ille-et-Vilaine** se déroulera au cœur du Pays des Vallons de Vilaine, du **6 au 11 mai 2014**. Un rendez-vous incontournable pour les passionnés d'équitation de loisir, mais aussi pour les curieux non initiés à cette activité, ou tout simplement pour ceux qui souhaitent passer un bon moment en famille ou entre amis. Contact et inscriptions: aaciv@wanadoo.fr ou 02 99 85 66 21.

■ CENTRE-VAL-DE-LOIRE

■ Les 12 et 13 mai derniers se déroulaient les assises régionales du Tourisme Equestre en Région Centre. Ce grand rassemblement de professionnels du Tourisme Equestre et des collectivités territoriales avait pour objectif la mise au point d'une stratégie de développement

régional de production du Tourisme Equestre.

Les réflexions s'orientaient sur les points suivants: intégration des offres du TE dans les clubs dans un souci d'économie durable pour le territoire, le rôle des collectivités publiques dans le développement de la pratique et de la promotion du TE avec les acteurs professionnels, quelle clientèle pour le tourisme équestre et la formation des acteurs du tourisme équestre ainsi que les débouchés professionnels.

De ces deux journées en sont ressortis des points clés supports du développement du Tourisme Equestre en région Centre, tels que la qualité de l'itinéraire, l'intérêt touristique du territoire, une offre de qualité, un pilotage touristique et une structuration des centres équestres.

Le premier projet qui a découlé de ces observations est la commercialisation des produits de TE, créés par les professionnels du territoire, alliant nature, découverte, patrimoine et sport.

Le second concerne la mise en avant des itinéraires équestres, en partenariat avec le Comité Régional de la Randonnée Pédestre et la Région Centre pour développer un projet d'itinérance douce sur notre territoire.

Les deux projets sont en cours de développement, la commercialisation des produits de tourisme équestre

devrait débuter dès le début du printemps.

■ Le CDTE 37 organise depuis quelques années des journées de formation. Les thèmes de 2014 sont posés: ostéopathie et dentisterie, topographie, maréchalerie, plantes toxiques, matelotage et bourrellerie. Vous trouverez tous les détails sur la page Facebook: Comité Départemental Tourisme Equestre 37. Le CDTE 37 c'est aussi la finalisation d'itinéraires et un gros projet pour 2014: un itinéraire emblématique sur le pays du Chinonais avec le soutien du Conseil Général, du C.N.D.S et de la Région Centre.

■ FRANCHE-COMTÉ

■ L'association les Attelages du Lion organise son **11^e marché aux chevaux le dimanche 13 avril 2014** dans le Territoire de Belfort, aux portes de l'Alsace. Pour cette occasion, la petite commune de Reppe laissera, une nouvelle fois, toute la place aux passionnés d'équidés, avec un programme d'animations et des démonstrations sur la carrière tout au long de la journée. Le marché aux chevaux accueille chaque année de 60 à 80 chevaux, poneys, ânes. Les transactions se font de gré à gré entre vendeur et acheteur. Tous les passionnés trouveront un vaste choix de matériel et d'équipements liés au cheval. Des animations pour les plus petits sont également prévues. Vous pourrez admirer, entre autre, au cours de la journée: présentation d'étalons, démonstration de travail en liberté, de dressage de chevaux ibériques, poste hongroise, conduite de troupeaux, chuchotage. Toutes les animations sont gratuites. A midi, choucroute garnie sur inscription; buvette et petite restauration toute la journée. Pour les vendeurs de chevaux, il suffit d'inscrire les chevaux à l'avance auprès de l'association ADL (toiletage et vaccination obligatoire). Renseignements au 03 84 23 70 55 ou 03 84 23 96 78.

■ LIMOUSIN

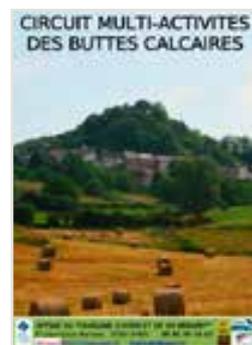
■ Labellisé par le Comité Ré-



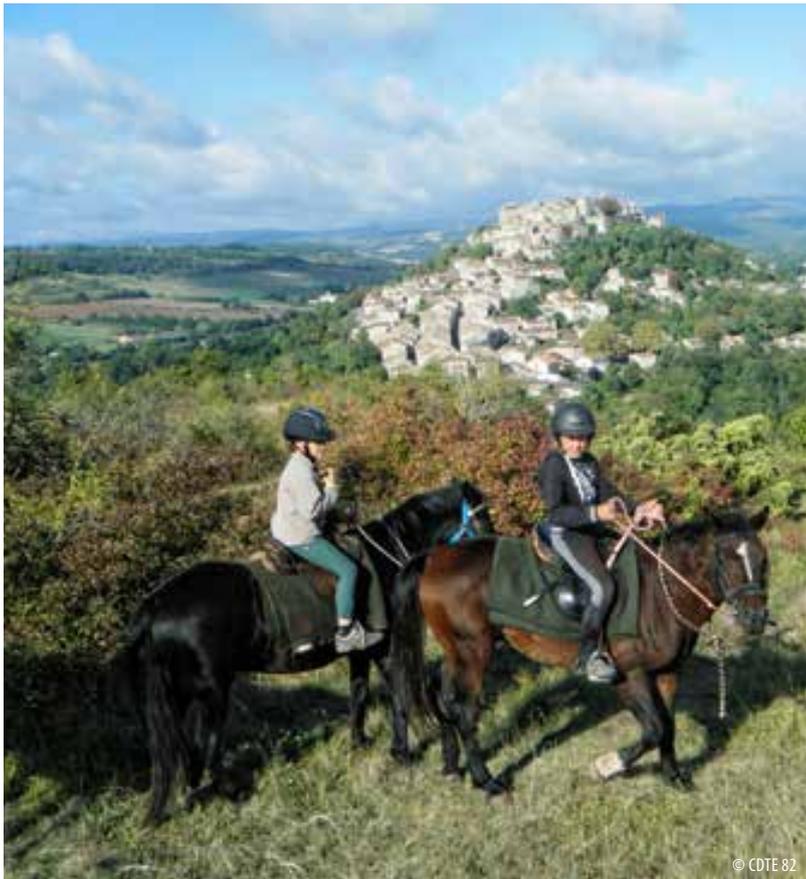
© Francis Delasieux

gional de Tourisme Equestre du Limousin sur demande du Conseil Général de la Haute-Vienne, le **circuit du tour du lac de Saint-Pardoux**, long de 24 km, vous emmène faire le tour du magnifique lac de Saint-Pardoux. Avec ses 330 hectares, c'est le second plus grand lac du département et ce site est inscrit au réseau des espaces naturels sensibles du Conseil Général. Tout au long de cette randonnée, vous traverserez de charmants villages typiques (Chabannes, Villebert, Friaudour...) et rencontrerez des paysages magnifiques, alternant entre chemins creux, landes, et de nombreux panoramas sur le lac et la campagne limousine. Ce circuit vous emmènera également au cœur des légendes de la région: pierre au berceau, roche au diable, pas de la mule... Prenez garde à bien suivre le balisage équestre (orange) car certaines passerelles ne sont pas accessibles aux chevaux.

■ Les fédérations pédestres,



équestres et vtt, sur demande de la Mairie d'Ayen, ont mené de nouveau un balisage commun: **le circuit multi-activités des buttes calcaires**. Pour ce nouveau parcours,



© CDTE 82

labellisé par le Comité Départemental de Tourisme Equestre de la Corrèze, cinq communes vous accueillent et vous invitent à découvrir tout au long de ce grand tour de pays de 48 km, un patrimoine naturel et bâti à la fois riche et varié. Laissez-vous guider, vous êtes au pays des orchidées, de la noix et du veau sous la mère, vous y admirerez des villages au charme typique: Ayen, St Robert (village classé parmi les plus beaux de France) marqués par de belles demeures et châteaux. Vous découvrirez au détour d'un chemin des horizons à perte de vue ou les vestiges d'un passé pas si lointain... Les gens d'ici sont à l'image de leur pays, vous les apprécierez: profitez du voyage!

■ MIDI-PYRÉNÉES

■ « **Le chemin des beurriers 2014** », rallye de Tarn-et-Garonne pour le « grand régional de tourisme équestre » de Midi-Pyrénées aura lieu à Castelsagrat les **11, 12 et 13 avril**. Cette commune rompue à l'accueil de chevaux (épreuves d'endurance) offre toutes les caractéristiques pour que soit réussie cette 5^e édition. Comme pour la centaine de cavaliers présents l'an passée, au son festif des banda, des moules seront flambées sous la bénédiction de Monsieur l'Abbé. Autour de ce splendide village de calcaire blanc et de sa place carrée à arcades vous profiterez de la gastronomie locale servie dans des quantités déraisonnables, d'aires de paddocks, de parkings, de la salle des fêtes, de sanitaires et bien sur, de chemins! Ce pays, aux reliefs modérés, offrira la douceur de l'alluvion de la vallée de la « séoune » et la rudesse du causse, la chaleur du soleil du midi mais aussi, surprise, la fraîcheur d'un tronçon souterrain! Le travail effectué pour construire les circuits attelés et montés de 30 km par jour de cette édition, alimentera une fois de plus « l'offre itinéraires » dont vous jouirez en 2015 pour rallier Beaumont-de-Lomagne. Renseignements et inscription auprès de Benoit Colombié au 06 10 13 65 71

■ NORD-PAS-DE-CALAIS

■ Les **dimanche 20 et lundi 21 avril 2014** se déroulera la 20^e édition du **rallye des Dunes**. Le dimanche, dès 9 h 30, accueil à la ferme Lebecque à Coudekerque Village pour un rallye d'environ 20 km dans le Bois des Forts. Le lundi, dès 9 h 00, accueil sur l'esplanade du Fort des Dunes à Leffringkoucke pour un rallye d'environ 30 km par les dunes et la plage.

Renseignement:

Francis Leclair au 06 18 86 90 48 et sur <http://cavaliersboisdesforts.overblog.com>.

■ NORMANDIE

■ La **rando des Haras nationaux** est organisée le week-end de l'Ascension. Le départ s'effectue le **jeudi 29 mai** depuis soit le Haras national du Pin ou soit le Haras national de Saint-Lô. Tout le monde converge en direction du grand bivouac de rassemblement à mi-parcours entre les deux haras nationaux le **samedi 31 mai**

pour une soirée festive organisée par le CRTE Normandie. Retrouvez plus d'informations sur cet itinéraire dans la rubrique « Initiatives en région » de ce numéro.

■ PAYS-DE-LA-LOIRE

■ Le CDTE 49 se mobilise pour le développement de la pratique de l'attelage. Un **stage d'initiation à l'attelage** est organisé le **dimanche 13 avril 2014** à la Ferme de l'Herberie à Pouancé. Informations au 02 41 92 62 82.

■ Il participera également à l'organisation d'animations pour la **Journée Nationale de l'Attelage de Loisir** le **dimanche 20 avril 2014** sur le site du Haras du Lion d'Angers en partenariat avec l'IFCE. Au programme: défilé et parcours ludique. Les meneurs intéressés doivent s'inscrire au préalable par mail au CDTE 49 (cdte49@gmail.com) en indiquant leur nom, prénom et coordonnées téléphoniques/mail. Pour plus d'informations: Xavier Brunet 06 30 88 64 31.

■ **L'éthologie au service de l'équitation d'extérieur** sera le thème d'une **journée spéciale** organisée le **dimanche 6 avril 2014** avec la venue d'Andy et Catherine Booth au Haras du Lion d'Angers. L'accès payant limité à la conférence du matin intitulée « Comment les chevaux apprennent l'équitation? » se fait sur réservation (06 79 68 36 13 ou cdte49@gmail.com). Andy et

Catherine Booth proposeront ensuite une démonstration à pied et montée axée sur la pratique de la randonnée et du TREC (accès payant sans réservation à partir de 13 h 30). Renseignements complets et fiche d'inscription sur le site du CDTE 49 <http://cdte49.e-monsite.com>.

■ PICARDIE

■ Le **CDTE de l'Oise** a fait appel aux établissements équestres volontaires pour organiser des **randonnées ou journées équestres à thème** ouvertes à tous. Ces rendez-vous seront sans doute complétés par d'autres opérations, et notamment des **formations** utiles aux randonneurs: orientation, secourisme équin, marécharerie, bourrellerie... Pour profiter à cheval ou en attelage des forêts, châteaux, campagne et autres sites remarquables de l'Oise, retrouvez prochainement ces activités et leurs détails pratiques, ainsi que beaucoup d'autres informations (hébergements, circuits, label loisirs, formations...), sur le site internet du CDTE de l'Oise: www.cdte-oise.fr, Tél.: 03 44 58 60 35.

■ L'Association des Routes du Maroilles et l'Association des Attelages de l'Aisne vous donnent rendez-vous à La Capelle les **31 mai et 1^{er} juin 2014** pour participer à la 2^e **Route du Maroilles**. La première Route du Maroilles fut un succès, pas moins de 84 attelages d'ânes, de poneys, de chevaux d'ânes, de poneys, de chevaux de sang et de trait, 34 cava-



© FFE PSV

liers ont participé à cette randonnée dans le cadre idyllique du bocage Thiérachien. Deux jours de festivités vous attendent sur le site de l'hippodrome de La Capelle. Le samedi sera fait au choix, d'une mini randonnée d'une vingtaine de kilomètres vers le village de Buironfosse, ou d'une épreuve de maniabilité normale ou de maniabilité jeux. S'ensuivra une parade dans la ville de La Capelle et la soirée se déroulera au restaurant panoramique de l'hippodrome.

Le dimanche, sous la bénédiction de la Confrérie du Maroilles vous prendrez le départ vers la ville de Maroilles située dans le département de Nord à environ 32 kilomètres. Cette randonnée vous fera découvrir les trésors cachés de cette belle région. Renseignements : Site internet : www.attelage-aisne.ffe.com, Blog : routesdumarouilles.over-blog.com, E-mail : routesdumarouilles@orange.fr.

■ RHÔNE-ALPES

■ Le CRTE Rhône-Alpes met en place cette année un nouvel évènement : le Grand Régional de Tourisme Équestre.

Propre à la région, ce circuit est basé sur un ensemble de manifestations/rallyes à thème choisis et parrainés par chaque CDTE et supervisés par le CRTE. Il a pour objectifs :

- D'inciter à la randonnée et à la découverte des richesses des 8 départements,
- De fédérer l'ensemble des départements autour du CRTE et faire connaître ses missions à l'occasion des rassemblements,
- D'asseoir l'utilisation des itinéraires existants et développer un réseau propice à la randonnée, dans un objectif affiché de pérennisation,
- D'offrir une vitrine aux manifestations de tourisme équestre à travers une marque commune,

Avec pour maître mot : la convivialité entre cavaliers et meneurs de tous horizons ! Ce circuit s'inscrit dans un cadre exemplaire en matière de Développement Durable et respectera autant que possible les principes fondamentaux : consommer local, privilégier la vaisselle réutilisable, le tri sélectif.

Le CRTE Rhône-Alpes, à cette occasion, dote les départements d'Ecocup « GRTE » et apporte un soutien financier à l'organisateur pour chaque cavalier inscrit. La participation à cet



© E. Minodier

évènement est réservée aux licenciés de la FFE. Chaque concurrent participant à une étape du circuit, se verra attribuer un nombre de points. L'addition à l'issue de 7 RDV permettra de dégager un classement régional avec remise des prix par le CRTE en fin de saison, lors d'une rencontre conviviale.

La première étape se déroulera les 5 et 6 avril avec le CDTE 69, les 31 mai et

1^{er} juin. Ce sera au tour du CDTE 01 et les 7 et 8 juin du CDTE 42.

Retrouvez l'ensemble des dates et des informations sur www.tourismequestre-rhonealpes.com.

■ Le CDTE de la Drôme organise cette année différents évènements :

- des Beaux Dimanches qui sont des rassemblements de cavaliers pour découvrir un lieu sur une journée. La sor-

tie est gratuite.

- des stages et formations pour apprendre les techniques de randonnée équestre

- un Grand Régional de Tourisme Équestre supervisé par le CRTE, qui se déroulera sur 2 jours et qui comprendra un rallye à thème. Le maître mot de ce rassemblement : la convivialité entre cavaliers et meneurs de tous horizons ! www.cdte26.ffe.com

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre



www.fite-net.org



© Daniel Morin

■ BUREAU ET COMMISSION SPORTIVE

Se sont réunis à Boulogne le 7 décembre dernier. Points principaux abordés les grands évènements de tourisme équestre, l'examen des modifications proposées au R.I. par la commission sportive, la mise à jour du règlement international de TREC, l'avenir de l'Équitation de Travail, l'organisation des prochains championnats internationaux de TREC en Italie (Scandiano), le tirage au sort de l'ordre de départ des concurrents... Frédéric Pierrestiger a participé de Montréal au Bureau, en téléconférence.

■ ÉPREUVES INTERNATIONALES DE TRI DE BÉTAIL D'AVIGNON

Le 4^e Trophée International de Tri de Bétail par Équipes, et le 2^e International de Tri Individuel, organisés par l'Association Française d'Équitation Camargue (AFEC), sous l'égide de la Fédération Française d'Équitation (FFE) et de la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE), se sont déroulés à Avignon (Cheval Passion).

Les épreuves, étalées sur 3 jours, du 17 au 19 janvier ont rassemblé 9 équipes de 3 cavaliers et 18 participants en Individuel. Le bétail utilisé comprenait un troupeau de

34 bêtes de race Camargue et de 2 groupes de bétail domestique de 15 têtes chacun (races Angus et Limousine). Étaient représentées les cultures équestres Camargue, Maremmana et Western. Les Cavaliers Italiens de la FITETREC-ANTE ont remporté les 2 épreuves (par équipes et en individuel).

■ STAGES DE FORMATION DE LA FITE

Programmés les 4, 5, 6 avril prochains à Eersel (Pays-Bas), sous l'autorité de Thierry Maurouard, Délégué Technique de la FITE (TREC en Attelage le 4 avril - Chef de piste de PTV et



© Image du jour

formateurs de juges internationaux 5 et 6 avril). Possibilité de dissocier les 2 sessions. Toutes informations sur www.fite-net.org

SE REMETTRE AU MENAGE EN PRÉPARANT CHEVAL ET MENEUR

Par André Grassart

Pluie, vent et mauvais temps vont finir par se terminer pour nous redonner envie de sortir aux guides de nos chevaux et poneys. Il faut toutefois réviser les bons principes.



© Hospotos-Fotolia.com

CHEVAUX ET PONEYS

Dans bien des cas, ils sont peu sortis. Leur musculature en a pâti. Il faut donc les remettre en forme musculaire et en souffle. Commencer par un bon toilettage pour retirer toute la crasse et la poussière accumulée dans le poil. Attention au shampoing qui enlève aussi la protection emmagasinée par les poils au contact de la peau qui assure l'équilibre thermique et empêche la pénétration de l'eau à travers les crins.

Pour ma part, après un bon nettoyage, je remets mes poneys au pré avec une couverture imperméable légère qui les garde propres. Lorsque je veux les atteler, il ne reste que les jambes et les crins à laver. Ces parties peuvent être douchées même en hiver (avec de l'eau tiède, c'est mieux). C'est le moment de faire intervenir le maréchal. Si le cheval a été déferré, la corne peut avoir souffert. S'il est resté ferré, il faut revoir ses aplombs et le refermer. Il est alors prêt à reprendre le travail. N'oubliez pas de curer les pieds, surtout en cas de boue et de les graisser.

LA REMISE EN FORME

Elle se fait progressivement d'abord au pas, puis avec un peu de trot de travail, ensuite en alternant les deux et au bout d'un mois, un mois et demi, à raison de deux sorties par semaine, on pourra commencer à demander plus d'efforts, en vérifiant le rythme respiratoire qui doit se rétablir normalement. Essayez aussi de ramener votre animal sec, donc terminez votre sortie au pas dans le calme.

LE MENEUR

Lui aussi s'est endormi pendant la mauvaise saison. Nos grands auteurs anciens, comme le commandant de Comminges, Max Pape nous rappellent les principes. Mais cette année, j'ai relu Vital Lepourriel, ancien écuyer du cadre noir qui, dans Attelages Magazine, nous rappelle les bons principes qui permettent un harmonieux accord entre l'homme et le cheval en évitant « les erreurs de communication ». « Les reflexes de l'homme sont contraires à ce que peut comprendre naturellement le cheval ».

Prenons l'exemple de l'arrêt. Pour le demander, le meneur a tendance « à cramponner », c'est à dire à tirer et à maintenir la traction sur les guides. Vous serez deux à tirer et le cheval s'arrêtera en appui sur son reculement.

COMMENT PROCÉDER ?

Voici les conseils de Vital Lepourriel « Pour être exécutables les « ordres » doivent impérativement se décomposer en trois étapes : 1 – message préparatoire, 2 – message d'exécution, 3 – message de sanction (positive ou négative) ».

Le message préparatoire consiste à attirer l'attention du cheval par l'appel de son nom et la prise de contact avec les guides sans tirer.

Pour l'arrêt, il faut d'abord ralentir le cheval, lui demander l'arrêt à la voix sans cramponner et rouvrir les doigts pour

obtenir l'exécution de l'arrêt, cheval dans les traits et non dans l'avaloir.

L'arrêt a été bien exécuté. On dira au cheval, c'est bien d'une voix calme. Si l'arrêt n'a pas été obtenu reprendre la demande d'une voix ferme sans jamais élever le ton. Les cris affolent le cheval et l'entraînent à fuir.

Il ne faut jamais avoir d'action constante de traction sur les guides, ne jamais crier, ne pas oublier d'utiliser le nom du cheval pour attirer son attention, avant toute demande.

Il convient aussi de montrer sa satisfaction après un bon résultat et de marquer par un non grave et réprobateur l'absence de résultat à une demande.



© CDTE 45

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

Pour célébrer et encourager la pratique de l'attelage, la FFE et le CNTE organisent chaque année la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. Pour sa 11^e édition, la JNAL aura lieu le dimanche 20 avril 2014.

Exceptionnellement organisée le dimanche de Pâques, cette journée passée traditionnellement en famille, est le moyen de se retrouver tous ensemble autour du cheval et de partager de bons moments à la découverte de cet univers.

Pour célébrer et encourager la pratique de l'attelage, la FFE et le CNTE organisent chaque année la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. Pour sa 11^e édition, la JNAL aura lieu le dimanche 20 avril 2014. Exceptionnellement organisée le dimanche de Pâques, cette journée passée traditionnellement en famille, est le moyen de se retrouver tous ensemble autour du cheval et de partager de bons moments à la découverte de cet univers.

Cette journée, sous le signe du partage, permet aux meneurs et passionnés, de pouvoir faire découvrir leur passion au grand public. Différentes animations sont proposées et vous pourrez, au choix, faire de la randonnée et/ou baptêmes, assister à des démonstrations sportives comme la manabilité, le Parcours en Terrain Variés (PTV) et des démonstrations plus traditionnelles comme le débardage. L'ensemble de ces animations seront pratiquées en toute sécurité, dans une ambiance familiale et conviviale. Une façon de toucher un public parfois novice face à cette pratique, de conquérir de nouveaux meneurs, de faire de nouvelles rencontres et naître des vocations jusqu'alors insoupçonnées.

Tous les ans, cette journée est très attendue du grand public, les clubs et les associations de meneurs répondent présents avec plus d'une centaine de manifestations sur le territoire. 2014 en sera de même avec un éventail de manifestations aussi riches les unes que les autres. N'attendez plus et notez dès à présent cette journée dans votre agenda.

Vous pouvez identifier facilement les établissements labellisés et les établissements de tourisme équestre proposant de l'attelage grâce au catalogue Cheval Nature 2014 muni de son cahier attelage. Pour vos procurer le catalogue, il suffit d'envoyer un mail à tourisme@ffe.com ou de le télécharger sur notre site www.ffe.com/tourisme.

Vous êtes cavalier et vous souhaitez participer: rendez-vous sur le site internet de la FFE: www.ffe.com/tourisme rubrique « événement » afin de trouver près de chez vous une structure qui propose des ani-



© Jeanna 85-Fotolia.com

mations lors de cette journée. Une carte de France est à votre disposition afin de retrouver facilement toutes les animations proposées. Un moyen de toucher le plus grand nombre et de trouver à coup sûr de belles animations, pour partager un très bon moment en famille.

Vous êtes un club ou une association et vous souhaitez œuvrer pour le développement de l'attelage de loisir en proposant une animation, rendez-vous vite sur le site internet de la FFE: www.ffe.com/tourisme rubrique « événement » pour inscrire votre manifestation. Sur simple

demande, vous recevrez gratuitement: un guide d'actions vous rappelant les objectifs de cette journée et quelques éléments permettant de vous donner des idées sur des éventuels ateliers à mettre en place. De plus, un kit de communication composé d'affiches personnalisables, d'autocollants et d'un modèle de communiqué de presse vous sera alors transmis afin de préparer au mieux cette journée et en informer le plus grand nombre, sans oublier la presse et les radios locales.

Si vous souhaitez poursuivre votre formation équestre dans la pratique de l'attelage à la suite de cette journée, que vous soyez débutants ou confirmés, sachez que la FFE-CNTE met à votre disposition différents cursus. Vous avez la possibilité de passer vos Galops® Meneur (de 1 à 7) et/ou l'un des brevets spécifiques à savoir: le Brevet de Meneur de Bronze qui reconnaît la capacité d'un meneur à conduire un attelage à un rang en randonnée; Le Brevet de Meneur Accompagnateur de Tourisme Équestre où le meneur est jugé sur sa capacité à conduire un ou deux chevaux en randonnée en assurant la sécurité et l'agrément des passagers; Le Brevet de Chef de Caravane qui reconnaît la capacité du meneur à organiser le déplacement d'un groupe de 2 ou 4 attelages pour des randonnées d'un ou plusieurs jours. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.ffe.com rubrique « formations équestres ».



À l'approche du printemps, le Comité d'Organisation de l'Equirando Junior 2014 est en pleine préparation de l'évènement afin de te proposer un séjour inoubliable au cœur de la région Auvergne. L'objectif étant de te faire vivre une aventure exceptionnelle avec ton poney préféré. Elle a pour vocation de t'éveiller, t'ouvrir au voyage à cheval, à la nature, à l'environnement, à divers aspects de nos cultures, traditions, artisanats et autres, en t'offrant, durant 6 journées très pleines, un éventail aussi large que possible de randonnées, visites de sites remarquables, d'animations, d'occasions de rencontres et de satisfaire ta curiosité dans les domaines les plus variés.

Rendez-vous à Saint-Paulien !

Ton bivouac s'installera à Saint-Paulien pour 6 jours de fête et de partage. Village de 2 500 habitants situé à proximité du Puy-en-Velay, Saint-Paulien est le siège de la Communauté de Communes des Portes d'Auvergne. Venir à Saint-Paulien est une réelle invitation à la découverte au niveau culturel. Ce village est situé à proximité de la Cité Médiévale d'Allègre et de son site NATURA 2000 : « Le Volcan strombolien du Mont-Bar » mais pas seulement. Il est également tout proche de la forteresse de Polignac. Cette forteresse perchée sur une butte volcanique, offre une vue imprenable en tous sens. Polignac est également le lieu historique du 1er rassemblement de tourisme équestre en 1961, appelé Rallye National de Tourisme Equestre.

Un peu d'histoire...

Le thème de la Chevauchée Gallo-Romaine est pleinement ancré dans l'histoire du village de Saint-Paulien. En effet, celui-ci est une très ancienne cité Gauloise, Ruessio, vieille de plus de



2000 ans, qui était auparavant la capitale du Velay. Les vestiges encore visibles et le récent musée archéologique sont la preuve de ce riche passé Gallo-Romain.

Les Gallo-Romains sont un ensemble de peuples qui, en Europe occidentale, ont constitué une civilisation spécifique, à l'issue de la Guerre des Gaules jusqu'à l'avènement des Francs. Les Gaulois ont longtemps été présentés comme des barbares incultes. La vision archaïque donnée de cette brillante civilisation d'origine celte est due essentiellement à l'absence d'écrits gaulois et à la campagne de César (La guerre des Gaules) qui voulait glorifier et grossir sa victoire. Civilisation très complexe, qui grâce

à la recherche archéologique, dévoile aujourd'hui de nombreux secrets et une réalité toute autre. Loin de la vision réduite du peuple querelleur et inorganisé, on sait que les Gaulois furent d'excellents agriculteurs et artisans, comme de redoutables guerriers. Du marnage à la moissonneuse, en passant par le tonneau, les forces (astucieux ciseaux pour tondre les moutons), les Gaulois sont les inventeurs de très nombreux outils que le monde rural continuera à utiliser jusqu'à la veille de la Seconde guerre mondiale. Métallurgistes inventifs et renommés, ils travaillent parfaitement le fer, le bronze et l'or. Dépositaires d'un art aux caractéristiques originales, ils ont laissé des œuvres remarquables qui font notre admiration.

Comment participer ?

Tu as entre 7 et 17 ans et tu souhaites vivre une expérience unique, constituée une équipe au sein de ton club ou associations de cavaliers. Rendez-vous sur www.ffe.com/tourisme afin de retrouver toutes les informations sur la manifestation et les modalités d'inscriptions.

Contact

Comité d'Organisation Equirando Junior 2014
Présidente: Cathy Coignet
Mail: cathy.coignet@hotmail.fr

PROGRAMME PREVISIONNEL

MARDI 22 JUILLET
Arrivée et accueil des cavaliers
Cérémonie d'ouverture
Soirée de bienvenue

MERCREDI 23 JUILLET
Groupe 1
Randonnée journée : cité Médiévale d'Allègre et volcan strombolien du Mont Bar

Groupe 2
Randonnée journée : Forteresse de Polignac (où naquit le premier «Equirando» en 1961)
Soirée Cinéma en plein-air avec un film d'animation Gallo-romain

JEUDI 24 JUILLET
Matin : Randonnée autour de St Paulien à la découverte du milieu rural
Après midi : Olympiades Gallo-romaines
Soirée à thème

VENDREDI 25 JUILLET
Groupe 1
Randonnée journée : Forteresse de Polignac (où naquit le premier «Equirando» en 1961)

Groupe 2
Randonnée journée : cité Médiévale d'Allègre et volcan strombolien du Mont Bar
Soirée en partenariat avec le festival Interfolk (musiques folkloriques du monde)

SAMEDI 26 JUILLET
Randonnée à la journée et animations
Soirée boom

DIMANCHE 27 JUILLET
Matin : Défilé costumé et clôture de l'Equirando Junior
Départ après le déjeuner

LES MÉMOIRES DE 5 NOUVEAUX MAÎTRES-RANDONNEURS

En janvier 2014, 5 Maîtres-Randonneurs ont été nommés lors de la dernière session d'examen. Présentation de leurs mémoires.

Le brevet de Maître Randonneur est un diplôme de la FFE-CNTE formant des praticiens émérites reconnus dans le domaine du tourisme équestre. Créé en 1971 par l'Association Nationale du Tourisme Équestre (ANTE), il valide les capacités à exercer une fonction d'expertise pouvant conduire à mener des interventions dans cette spécialité.

Acteur engagé, il contribue au développement et à la promotion du tourisme équestre et de l'équitation de pleine nature, dans le respect des principes éthiques et déontologiques de l'activité et du CNTE.

Pour obtenir ce diplôme, les candidats sont convoqués pour passer un entretien devant un jury dans un premier temps. Seuls, ceux

qui sont retenus à l'issue de cet entretien pourront suivre la formation et se présenter à l'examen de Maître Randonneur. Le second entretien a pour objectif de choisir une problématique pour réaliser un mémoire et un tuteur pour la rédaction de celui-ci.

Une fois leur candidature acceptée, les candidats suivent une formation de 12 mois durant laquelle ils rédigent leur mémoire en vue de le présenter lors de la soutenance qui décide des résultats et de la certification. A travers ces parcours de formation, le CNTE souhaite constituer un ensemble documentaire de qualité à disposition de la profession via la rédaction des mémoires. Ceux-ci sont attendus sous une forme facilitant la transmission des connaissances et des expériences.



© FFE/E. Minodier

« La randonnée, un outil pédagogique invisible » par Gracianne Bazas



Aujourd'hui, la randonnée équestre représente un temps fort passé avec son cheval, au gré des paysages et des rencontres enrichissantes !

Pourtant, quelles sont les situations que les cavaliers randonneurs vivent et qui sont source d'enseignement, qu'il soit culturel, humain, équestre. Pour comprendre cette richesse, il faut en revenir aux origines de la randonnée, issue du voyage à cheval et de ses aventuriers, mais aussi issue d'une volonté de pratiquer une équitation naturelle et libérée des contraintes académiques. Il faut aussi dresser un bilan sur l'ensemble des situations rencontrées tout au long d'un itinéraire et qui concernent tout aussi bien le thème abordé, que la connaissance de son cheval et la technique équestre mise en œuvre. Il apparaît alors que la randonnée est une succession de dispositifs pédagogiques, qu'il est nécessaire d'identifier, afin de donner conscience aux cavaliers randonneurs, que le loisir qu'ils sont en train de pratiquer les enrichit de nouvelles connaissances et sur de nombreux plans.

L'enseignement en randonnée devient alors une possibilité envisageable pour la transmission, nécessitant une cavalerie adaptée et un encadrement préparé à l'exploitation de ces situations. La ran-

donnée peut devenir, en plus des valeurs qu'elle transmet déjà, le support d'un enseignement où l'apprentissage du cavalier est bien le centre des préoccupations. Les notions de perception et d'autonomie lors des apprentissages sont particulièrement valorisées grâce à l'organisation liée à l'itinéraire, comme celles de l'entraide et des échanges le sont grâce aux conditions de vie de groupe des randonneurs. L'exploitation de la randonnée comme dispositif

pédagogique peut permettre l'accueil de nouveaux publics, et la mise en œuvre d'actions porteuses d'un enseignement ludique, individualisé, et respectueux de la relation homme/cheval. Elle peut ainsi se décliner sous différentes formes, respectant la progression technique des différents apprentissages et aussi les besoins et les motivations des publics auxquels elle s'adresse.



© E. Minodier

« De l'importance de faire prendre conscience des risques du milieu naturel au cavalier randonneur » par Jean Bergraser



Dans ce travail, destiné essentiellement aux encadrants et aux enseignants en tourisme équestre, nous partons à cheval à la rencontre

du milieu naturel, support majeur de notre sport.

Sont abordés, d'une part, les bienfaits de la pratique du tourisme équestre, véritable sport-santé et, d'autre part, les risques que peut présenter parfois le milieu naturel. L'objectif final étant de développer des produits de la meilleure qualité possible qui répondent au mieux à la demande des cavaliers d'aujourd'hui, à savoir une équitation qui se pratique dans la nature, dans laquelle s'exprime la volonté de trouver des sensations en harmonie avec le milieu naturel, ainsi que la recherche d'une équitation écologique.

La connaissance du milieu dans lequel évoluent ces cavaliers est un élément capital qui permettra au professionnel d'améliorer au mieux la qualité du produit, certes en améliorant la sécurité du cavalier d'extérieur, mais également en apportant une thématique spécifique à la randonnée.

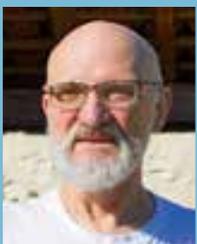
Une annexe, relativement fournie, permettra à l'enseignant de trouver des ressources pour construire un projet pédagogique autour de la thématique décrite précédemment. Parmi les 8000 plantes rencontrées dans la nature, seules quelques centaines sont dangereuses et quelques dizaines très toxiques... De nombreux champignons constituent un mets d'excellence au moment du bivouac, mais 6 sont mortels... 2 morsures de vipère sur 10 seulement s'accompagnent d'inoculation de venin... les courbes de niveau kéraunique sont des cartographies définissant le nombre de jours par an au cours desquels le tonnerre a été entendu

dans un lieu donné. Le coup de chaleur est le malaise le plus fréquent de l'été...

Cette annexe pourra également être portée à la connaissance des cavaliers randonneurs, leur permettant d'enrichir leurs connaissances en la matière. Un article sur les pièges que peut représenter le chemin de randonnée pour le pied du cheval complète ce document. Une méthode pédagogique originale est présentée, en l'occurrence la méthode de la découverte, qui semble la plus adaptée pour construire un vrai projet pédagogique autour de cette thématique, d'une part, du fait d'une rentabilité supérieure en matière pédagogique, et, d'autre part, car elle répond encore plus à la demande des cavaliers aujourd'hui, qui est la recherche d'un enseignement ludique.

Elle permettra sans aucun doute d'améliorer tant le savoir-être que le savoir-faire du cavalier randonneur.

« Comment concevoir les relations entre les CDTE et les collectivités territoriales pour que les itinéraires équestres soient intégrés dans les PDESI ? » par Roland Hécamps



Pour la réalisation de son mémoire, Roland Hécamps s'est servi de la définition qui suit comme d'un fil d'Ariane: « Pour être parcouru et

utilisé par tous un itinéraire équestre doit être connu, reconnu, décrit, balisé, entretenu et avoir une existence juridique. »

La 1^{re} partie de son travail se présente comme un « Guide » destiné à faciliter la conception d'un dossier permettant de présenter la création d'un itinéraire aux interlocuteurs amenés à être abordés:

- soit pour homologuer celui-ci: Conseil Général ou CDESI
- soit pour défendre la légitimité des PDIPR, PDESI auprès d'organismes aussi différents que l'ONF, les Parcs Nationaux et bien d'autres.

Une 2^e partie explique l'actuelle démarche de création desdits itinéraires tels que prévus par les autorités administratives, exercice périlleux car il existe autant d'approches que de départements.

Nous abordons alors une phase complexe du fait du nombre des intervenants, de leurs préoccupations souvent éloignées de celles des cavaliers, des intérêts divergents des participants et de la complexité et du nombre des lois et règlements à respecter.

Toutefois le retour sur investissements, comme par exemple la sauvegarde et l'entretien des itinéraires, mérite que ce travail soit engagé.

Dans sa conclusion, Roland Hécamps exprime l'intérêt pour les CDTE de disposer d'une personne maîtrisant l'ensemble des aspects évoqués dans le mémoire, disponible, pragmatique et qui pourra rechercher au sein du département ou de la région les organismes pouvant soit favoriser les projets, CRTE par exemple, soit les entraver comme les Fédérations de chasse ou les forestiers privés, et essayer d'établir un dialogue constructif.



© CRTE Franche Comté

« Animations et manifestations ludiques pour des cavaliers d'extérieur » par Véronique Peschard



Les dernières statistiques et enquêtes sociétales démontrent que le Tourisme Equestre a besoin de se tourner vers une nouvelle clientèle si l'on veut continuer à développer les centres de tourisme équestre.

Pour cela, il faut axer le développement vers un nouveau public : familles, seniors, garçons et jeunes adolescents, proposer des produits correspondant à un temps libre fractionné et à des nouveaux modes de vie. Ce mémoire propose une pédagogie adaptée pour répondre à des attentes nouvelles.

Le nouveau public recherche le divertissement. Aux acteurs du Tourisme Equestre de mettre en place un loisir équestre pour des cavaliers inexpérimentés. Il faut

réunir l'action culturelle pour les adultes avec l'action éducative souhaitée par les parents pour leurs enfants. Le cheval permet cette ressource multidimensionnelle. Le centre de tourisme équestre doit se positionner comme tel. L'humain est ainsi fait qu'il ne peut bien vivre que s'il a une bonne estime de lui-même, il faut donc

proposer une équitation qui le valorise. Les contrats d'objectifs proposés doivent être dictés par les attentes des cavaliers. Une animation équestre sur le mode loisir et liberté, avec des connaissances acquises au fil du temps, permettant d'assurer la sécurité nécessaire, le tout grâce à la mise en place d'animations ludiques...



« Les moyens de développement du tourisme équestre en attelage et l'identification de ses besoins »
ou « L'attelage de Jadis à demain » par Valérie Winzen



Si l'attelage a joué et joue encore dans beaucoup de pays un rôle fondamental dans l'agriculture, il a aussi été pendant longtemps le moyen de

transport ultime en ville et en campagne. On transportait des matériaux et des marchandises et certains attelages servaient même à approvisionner les villes en eau et à livrer des bains. Beaucoup de métiers étaient liés à l'attelage et ont progressivement disparu avec l'industrialisation. Certains réapparaissent grâce au développement durable et aux « métiers verts ». Les noms de nombreuses voitures d'attelage sont encore présents dans le monde de l'automobile et bien d'autres domaines d'aujourd'hui. Personne n'ignore les noms tels que : chariot, cabriolet, break, coupé, berline, omnibus...

Comme chacun peut s'en douter, ce mémoire traite de l'attelage et rien que de l'attelage en tourisme équestre bien sûr ! Cette activité 100% «de pleine nature» correspond ainsi à l'évolution de la de-

mande des pratiquants. Elle permet la découverte du patrimoine culturel et gastronomique des différentes régions de France au rythme du cheval et au gré des chemins.

Le développement du Tourisme Equestre et des activités de pleine nature ces 10 dernières années a permis de dresser un certain nombre de constats. L'évolution de la demande des pratiquants, qui souhaitent de plus en plus pratiquer en famille et en accord avec l'environnement, laisse imaginer le potentiel encore inexploité qu'offre l'attelage dans le tourisme équestre.

Ce document est donc destiné à aider les professionnels et les passionnés de l'attelage à développer des pratiques d'attelage en tourisme équestre.

Dans une première partie, ce travail dresse un historique de l'attelage à travers des récits détaillés d'antan qui font découvrir, en quelque sorte, les ancêtres du tourisme équestre en attelage : Les livreurs de Bains parisiens, le Voyage en Roulotte de Monsieur Révil à travers la France, les sorties nocturnes de Louis 2 de Bavière dans la neige et la nuit avec ses traîneaux

fantastiques, « Le Célérier » Société de Diligence et voiture, et bien d'autres.

Tout ce travail tente de réveiller la créativité des professionnels à créer des nouveaux produits de tourisme équestre en attelage en puisant dans ce patrimoine ancien.

Dans un autre volet, sont analysés les brevets d'attelage existants en tourisme équestre, notamment le « Brevet de Meneur de Bronze », le « Meneur Accompagnateur de tourisme équestre » (MATE) et le « Chef de Caravane », qui regroupent chacun un savoir-faire particulier lié à l'attelage en extérieur.

La dernière partie de ce travail traite des moyens possibles qui permettraient de faire évoluer et de développer les pratiques vers l'attelage en extérieur, par le développement des itinéraires et la professionnalisation des enseignants / animateurs Démocratiser les pratiques de l'attelage dans les Clubs en prenant connaissance des possibilités tout à fait accessibles qui existent, permettra aux professionnels de se diversifier et d'accueillir de nouveaux publics.

Cheval nature 2014



CHEVAL NATURE 2014

L'OFFICIEL DU TOURISME EQUESTRE

Le Comité National de Tourisme Equestre édite chaque année l'annuaire officiel des établissements et associations de Tourisme Equestre en France.

Outil indispensable pour préparer vos escapades équestres, Cheval nature recense plus de 700 adresses de structures proposant des activités de tourisme à cheval, ainsi que les coordonnées des 120 Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre.

Cheval nature 2014, c'est 176 pages, des centaines de photos couleurs et de nombreux renseignements sur le tourisme à cheval et en attelage en France, une sélection d'établissements proposant des randonnées en Europe et à l'international pour tous les cavaliers à la recherche de nature, d'évasion et d'aventure.

Cheval Nature est décliné en éditions régionales disponibles auprès des CRTE – Aquitaine, Bretagne, Centre, Lorraine, Normandie, Rhône-Alpes...

Vous êtes titulaire d'une licence FFE, n'hésitez pas à commander votre catalogue auprès du service tourisme en vous rendant sur www.ffe.com/tourisme rubrique Publications.

L'Estafette

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le journal
FFE
Autisme

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL¹

A découper ou à photocopier et à retourner avec
votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc
Equestre, 41600 Lamotte.

*Le journal des passionnés
de l'équitation de pleine nature*

- 3,10 € pour les titulaires d'une licence FFE.
- 6,20 € pour le grand public.

Nom* : _____

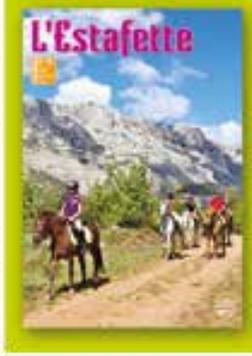
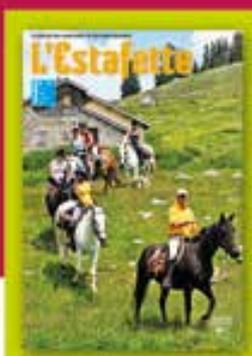
Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations associées d'un " " ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : cnte@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case



¹ Revue trimestrielle



Grâce à votre licence FFE, vous avez un accès privilégié sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur votre page cavalier pour imprimer vos diplômes, votre palmarès, pour éditer votre carnet de randonnée et suivre toutes vos opérations fédérales. Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc un retard ou impossibilité de distribution.

Réunion infrastructures

Les correspondants régionaux infrastructures ainsi que les permanents en charge de ces dossiers au sein des CRE/CRTE ont été réunis le 13 février dernier, pour une journée de travail et d'échanges autour du Schéma régional de développement des infrastructures.

Accueillis par Christian Boyer, Secrétaire Général du CNTE et élu en charge des infrastructures, les représentants de 16 régions françaises se sont rencontrés pour faire le point sur leurs projets en cours et travailler notamment sur le plan d'actions régional. Les échanges ont été très riches et sont venus alimenter la réflexion notamment sur la possibilité de mettre en place au niveau national un outil cartographique, permettant de recenser sur une seule et même carte un maillage de l'ensemble des itinéraires équestres.

Les acteurs présents ont tenu à insister sur la nécessité de prendre en compte les attentes des randonneurs et de mettre à leur disposition toutes les informations sur un même espace. La mise en place de grands itinéraires équestres répond également à cette volonté de satisfaire les pratiquants en proposant des randonnées attractives et de qualité.

A travers l'accompagnement des régions, le CNTE souhaite harmoniser les actions au niveau local afin d'avoir des références communes pour la lisibilité et l'identification des activités fédérales, tout en intégrant les particularités de chaque territoire et en mutualisant les bonnes pratiques. Un bilan sur le balisage et ses formations a été présenté et a permis de mettre en exergue tout le travail effectué durant ces 3 dernières années.

Les différents débats ont toutefois montré qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour uniformiser le balisage équestre au niveau national.

Afin de poursuivre les actions menées dans le cadre du Schéma régional, des rendez-vous en région seront programmés dans les semaines à venir. Un interlocuteur dédié, au sein de l'équipe permanente FFE-Tourisme/CNTE, se déplacera dans chaque CRTE pour l'accompagner dans la conduite, l'évaluation et la réalisation de ses missions.



© J. Desné

Un bilan positif pour les formations de baliseurs et les itinéraires balisés en 2013

Que de chemin parcouru depuis l'organisation du premier module de formation des formateurs de baliseurs équestre en 2011 ! Les trois années d'investissement et de travail des régions en faveur de la formation et du balisage des chemins commencent à payer et les résultats affichés s'avèrent être plus que satisfaisants. Ces projets tiennent à cœur aux acteurs du tourisme équestre et cela se traduit en 2013 par un bilan positif et encourageant pour les années à venir.

Formateurs de baliseurs

Face au succès remporté par les premières formations au balisage, la FFE-CNTE a convié 8 baliseurs expérimentés à venir suivre la 3e session de formateurs de baliseurs en octobre 2013. Cette session porte à 29 le nombre de formateurs au niveau national, chargés de la formation des baliseurs dans 19 régions françaises (dont la Nouvelle Calédonie).

Baliseurs équestres

En 2013, 16 sessions de formations régionales de baliseurs équestres ont été organisées, formant ainsi 105 nouveaux baliseurs. Ces nouveaux promus portent à 366 le nombre de baliseurs au niveau national. Les régions Normandie, Rhône-Alpes et Bourgogne ont démontré un véritable investissement, en organisant le plus grand nombre de formations régionales. La Lorraine, malgré l'absence de session en 2013, conserve le plus grand nombre de baliseurs à savoir 50 experts de terrain. L'Île de France et la région Rhône-Alpes lui succèdent avec respectivement 36 et 35 baliseurs.

Itinéraires balisés

En 2013, 10 nouvelles autorisations de balisage ont été délivrées soit 970 kilomètres d'itinéraires jalonnés avec la marque orange officielle du CNTE. Trois ans après la mise en place de ces cursus de formation, 1 800 kilomètres de sentiers ont été balisés avec cette marque, représentant 27 circuits pouvant être composés de plusieurs itinéraires.

La liste des baliseurs et des formateurs de baliseurs, ainsi que le calendrier des formations en région sont disponibles sur le site internet de la FFE sur www.ffe.com/tourisme dans l'onglet Gîte et chemins/Balisage.



© FFE CDT

LES SPORTS DE NATURE EN FRANCE EN 2011

Aujourd'hui, environ 25 millions de français pratiquent des sports de nature, ce qui traduit un réel engouement pour ces pratiques. Canoë, VTT, spéléologie, escalade, parapente...les sports de nature rassemblent des activités très diverses, en constante évolution et accessibles à un large public. En collaboration avec le Pôle Ressources National des Sports de Nature, le Ministère des Sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, vient de publier les statistiques sur les sports de nature en France en 2011.

► Une forte progression depuis 2006

En 2011, on recense 3,1 millions de licences et autres titres de participation (ATP) au sein des fédérations dites de « Sport de nature » soit 18% de l'ensemble des adhésions distribuées par les fédérations sportives agréées. En 5 ans, on constate une progression de 20%, sachant que l'on comptait 2,5 millions de licences et ATP en 2006.

L'équitation se place parmi les croissances les plus fortes, au même titre que la course d'orientation, le canoë kayak, le triathlon, le vol libre, qui connaissent un taux d'évolution annuel moyen de plus de 6%. A elles seules, les fédérations sportives dites « terrestres » délivrent 60% des adhésions, avec en tête la Fédération Française d'Equitation (40%), celle de la randonnée pédestre (12%) et celle de ski (8%). Les deux activités les plus pratiquées restent cependant le VTT et la randonnée pédestre.

► Caractéristiques des pratiquants

Comme en 2006, les femmes sont plus représentées dans ces fédérations que sur l'ensemble des fédérations sportives. Une progression de 5% a pu être observée entre 2006 et 2011, soit un passage de 51% à 56% de licences et ATP féminines. La part prépondérante des femmes dans les sports de nature s'explique notamment par leur forte représentation au sein des Fédérations Françaises d'Equitation (82%) et de Randonnée Pédestre (61%). Les titulaires d'une licence « sport de nature », tout en restant plus âgés que d'autres licenciés ont rajeuni par rapport à 2006. Environ 40% des pratiquants ont



moins de 20 ans en 2011. Ce pourcentage est plus fort dans les fédérations de sports terrestres (44%) et est majoritaire dans le cadre de la pratique de l'équitation (72%).

► Caractéristiques des clubs et des professionnels

En 2011, 26000 clubs sont affiliés à des fédérations françaises de sports de nature dont 65% font partie de fédérations sportives terrestres. Ce chiffre dévoile une légère hausse du nombre de clubs affiliés soit 1,8% en 5 ans.

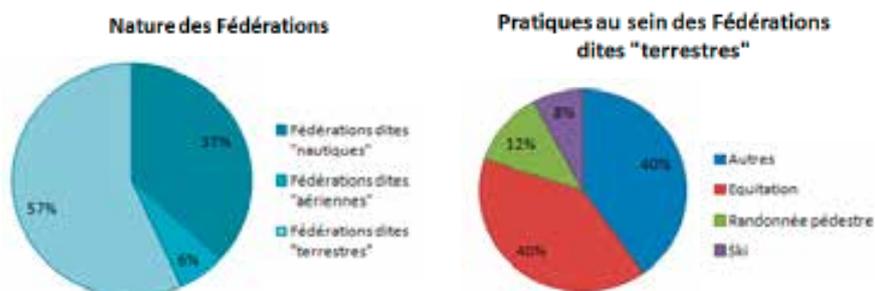
La taille moyenne des clubs est de 91 licenciés ou adhérents contre 78 en 2006. L'augmentation concerne surtout les fédérations de sports nautiques à l'inverse des sports dit « aériens ».

Un diplôme sur 7 délivré en France relève des sports de nature. Au total, 2 800 diplômes ont été délivrés par le Ministère des sports en 2011 soit 14% de l'ensemble des diplômes attribués. On compte actuellement 76 000 éducateurs sportifs pour ces activités. Ces professionnels sont à 70% des hommes et dans 58% des cas ont moins de 40 ans. Leur activité est bien réelle et loin de l'image de « petits emplois saisonniers ». Au total, 50% des éducateurs exercent leur activité à l'année. Les Accompagnateurs de Tourisme Equestre ainsi que les moniteurs de voile se distinguent par un taux d'activité annuel plus élevé que la moyenne.

► Les manifestations

Les manifestations sportives de nature sont des facteurs de promotion et de développement de ces activités. Plus de 11 000 manifestations ont été recensées en 2011. La plus forte période d'activité s'étend de mai à novembre, mais les activités terrestres se caractérisent surtout par une forte saisonnalité, avec 2 pics d'activité au printemps et en septembre. Le cyclisme regroupe le plus grand nombre de manifestations annuelles à savoir 36%. L'équitation n'arrive que loin derrière avec seulement 209 manifestations organisées soit 1,9%. Ce chiffre ne concerne que les événements recensés par les Directions Départementales Jeunesse et Sport et dont le dépôt a été effectué en préfecture. En 2011, 3483 manifestations équestres ont été organisées en France.

Répartition des licences et ATP décernés en 2011 par les fédérations de sports de nature



INITIATIVES EN REGION

LA RANDO DES HARAS NATIONAUX

La Normandie a mis en place un projet territorial : la Normandie à cheval, dans le cadre des Jeux Equestres Mondiaux en 2014. S'appuyant sur cette démarche, le CRTE Normandie a organisé l'Equirando en 2012 au Haras du Pin. Dans l'optique de pérenniser les itinéraires empruntés par les équirandins et faire de la Normandie une destination de tourisme équestre à part entière, le CRTE s'est associé à la région pour développer un itinéraire reliant le Haras du Pin au Haras de Saint Lô. L'inauguration de la Rando des Haras s'est faite en juillet 2013 en présence des médias et des élus locaux et a rassemblé sur 6 jours une trentaine de cavaliers. Le circuit et toutes les informations utiles à la préparation de la randonnée, sont téléchargeables gratuitement depuis www.chevalnormandie.com.

Un nouvel itinéraire équestre emblématique

Situé en plein cœur de la Normandie, cet itinéraire, reliant le Haras du Pin au Haras de Saint Lô, passe par 5 Pays d'accueil touristique de Basse-Normandie. Du novice au randonneur expérimenté, ce sentier est une invitation à la découverte des richesses naturelles, culturelles, patrimoniales et gastronomiques de la Normandie.

La diversité des paysages traversés et l'immersion dans l'univers prestigieux des haras normands, et notamment du petit « Versailles du cheval » que l'on surnomme ainsi pour son architecture classique du XVIII^e siècle, sauront séduire le plus grand nombre.

Long de 190 Kilomètres et découpé en 9 étapes, cet itinéraire est le fruit de trois années d'étroite collaboration entre les différents Pays, les acteurs équestres dont le CRTE Normandie, les acteurs touristiques de la région Basse-Normandie, les deux Haras Nationaux ainsi que les collectivités locales (Région, départements, Communautés de Communes et Communes traversées).

Depuis 2012, l'ensemble des chemins est praticable et accessible aux cavaliers. Cet itinéraire est ouvert à l'ensemble des pratiquants d'activité de pleine nature non motorisée et le sera également pour les attelages à partir du printemps 2014. Des déviations seront proposées au niveau de certains passages difficile d'accès. Le balisage de cet itinéraire fait partie des objectifs 2014 du CRTE.

La Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques et le CRTE Normandie ont porté la réalisation d'un document d'appel de présentation et de fiches pratiques téléchargeables sur le site du CRTE et sur celui de Normandie Côté Nature.

La réalisation de ces documents a bénéficié de subventions régionales, mais aussi d'un soutien financier de l'Europe dans le cadre du programme Leader.



© Studio Guézou

Chacune des 9 étapes est proposée sous forme d'une carte avec le tracé de l'itinéraire, découpé en tronçons variant de 4 à 12 kilomètres. Tous les renseignements pratiques sont indiqués par un pictogramme (restauration, commerces, Offices de Tourisme, parking, haltes, points d'eau, ...).

Les informations concernant les difficultés du parcours et les points remarquables figurent aussi en regard de la carte. Les bonnes pratiques, pour une randonnée respectueuse de l'environnement et des autres usagers, sont rappelées sous la légende. Des fiches pratiques accompagnent ces cartes et recensent les contacts utiles pour le randonneur. Elles mentionnent les coordonnées des 17 vétérinaires et 106 maréchaux ferrants, des clubs ainsi que des hébergements à proximité du parcours, adaptés à l'accueil des cavaliers et de leurs chevaux.

Contact: CRTE Normandie, crte-normandie@ffe.com et www.chevalnormandie.com, Comité Régional de Tourisme de Normandie, www.normandie-cote-nature.com.



© Studio Guézou

Le cheval, en tant qu'animal imprévisible, peut entraîner certains incidents. Pour réparer le dommage provoqué, il est nécessaire de déterminer un responsable, ce qui peut parfois être complexe.

Selon l'article 1385 du Code civil, « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »

Différents contentieux ont été jugés par les tribunaux français qui ont permis de préciser les dispositions de cet article.

La responsabilité du gardien

La responsabilité civile du propriétaire du cheval ou de celui qui s'en sert, est directement liée à la garde de l'animal. La garde est définie par les pouvoirs de direction, de contrôle et d'usage.

Celui qui exerce ces trois pouvoirs sur l'animal est responsable des dommages qu'il pourrait causer, que cette personne soit le propriétaire du cheval ou non.

La responsabilité civile du gardien est une responsabilité sans faute. Elle peut être engagée pour tout dommage causé par le cheval dont il a la garde, même si le gardien n'a pas commis de faute à l'origine de ce dommage.

Le propriétaire, présumé responsable

Lorsqu'une personne achète un cheval, elle est automatiquement présumée détenir les pouvoirs de direction, de contrôle et d'usage du cheval et donc présumée gardienne et responsable des faits de son animal.



Ainsi, si le cheval provoque un accident, blesse une tierce personne ou provoque des dommages matériels, le propriétaire du cheval est présumé responsable et est donc dans l'obligation de réparer ces dommages. Il ne s'agit que d'une présomption qui peut être contournée si le propriétaire prouve qu'une autre personne avait à ce moment précis la garde de l'équidé.

L'équidé en pension

Lorsque l'équidé est mis en pension, un contrat de pension (écrit ou oral) est conclu entre le propriétaire du cheval et le propriétaire de la structure. Ce contrat de pension est juridiquement qualifié de « contrat de dépôt salarié », ce qui implique pour le dirigeant de l'établissement équestre une obligation de garde de l'équidé. En ce sens, tout le temps où le cheval est laissé en pension dans un établissement, le dirigeant de celui-ci est responsable des faits du cheval, sauf lorsque le propriétaire du cheval s'occupe de l'animal, c'est-à-dire lorsqu'il le monte, le panse, etc.

En conséquence, si le cheval provoque un accident alors qu'il était en pension et donc sous la garde effective du gérant de l'établissement, la présomption de responsabilité du propriétaire de l'animal est transférée au gérant de la structure, lequel devient responsable et devra réparer le dommage provoqué par le cheval ; sauf si le propriétaire du cheval était actuellement en train de s'occuper de son cheval.

Néanmoins, le 15 avril 2010, les juges ont précisé que la personne qui rend simplement service au propriétaire et dont le rôle est limité à l'entretien courant du cheval n'acquiert pas la garde de l'animal ;



cela même si la personne nourrissait le cheval, lui offrait des soins quotidiens et le promenait.

Vétérinaire, entraîneur, maréchal-ferrant...

Sont considérées comme gardiennes de l'animal les personnes qui utilisent le cheval dans l'exercice de leur profession. Lorsqu'un vétérinaire examine un cheval, qu'un maréchal-ferrant ferre l'animal, ou qu'un entraîneur monte le cheval, ces derniers sont tous considérés comme gardiens de l'animal pendant ce laps de temps.

Par exemple, si le cheval botte le maréchal-ferrant, pendant que ce dernier le ferre, le maréchal ne pourra pas se retourner contre le propriétaire du cheval ou de l'établissement où le cheval est en pension puisque celui-ci était à ce moment précis gardien de l'animal.

Exception

Faute de la victime

La responsabilité du propriétaire ou du gardien de l'équidé peut être exclue ou réduite si la victime a commis une faute à l'origine du préjudice qui lui a été causé.

Par exemple, la faute d'un cavalier avait été reconnue alors que celui-ci était passé à vélo juste derrière un cheval au pré, cheval qui l'a ensuite botté. Le cavalier est supposé savoir qu'une telle action était dangereuse et a donc commis une faute. Dans cette affaire, la responsabilité du propriétaire a tout de même été retenue de moitié puisque celui-ci avait connaissance



© FFE E. Minodier

de la volonté du cavalier d'aller voir le cheval à vélo au pré et ne l'a pas prévenu des risques. La faute de la victime n'était donc pas la cause unique du préjudice qu'elle a subi, la responsabilité est partagée.

Fait extérieur et imprévisible

Si un fait extérieur que le propriétaire ne pouvait prévoir ni empêcher est à l'ori-

gine du dommage causé par le cheval, la responsabilité du propriétaire ne sera pas retenue.

Par exemple, si une voiture quitte la route et vient détruire les clôtures du pré, que les chevaux s'échappent et provoquent des dommages, le propriétaire ne pouvait ni prévoir ni empêcher cet événement, sa responsabilité ne sera donc pas engagée.

Cas particulier

Divagation du cheval

Comme le précise l'article 1385 du Code civil, la responsabilité du propriétaire du cheval ou de celui qui s'en sert vaut même si le cheval s'est échappé et qu'il n'est donc plus sous la surveillance actuelle de son propriétaire. En ce sens, dans un arrêt du 3 novembre 2009, les juges ont retenu la responsabilité pénale du propriétaire du cheval pour « divagation d'animal dangereux » puisque celui-ci avait causé un dommage léger au bien d'autrui.

Dans cette affaire, le cheval s'était échappé de son pré et avait détérioré le jardin d'une tierce personne. Des crottins avaient été retrouvés dans le jardin permettant de prouver que la présence du cheval avait entraîné la détérioration du terrain. Le propriétaire du cheval, responsable des faits de son équidé, a été condamné à réparer le préjudice causé par la divagation de son cheval. Cette décision reste insolite.

BAIN IMPRÉVU

Un matin de février, le cheval de Madame O. se retrouve dans la piscine de la voisine, Madame C. Policiers et pompiers, rapidement arrivés sur les lieux, constatent qu'un arbre situé sur la propriété de Madame C. a endommagé la clôture du paddock et celle séparant les deux fonds, permettant au cheval de s'échapper et de finir dans la piscine voisine.

Madame C. fit désigner un expert. Ce dernier trouva la souche de l'arbre qui était tombé, la trace laissée sur le grillage de 2 m de haut et constata que la bâche recouvrant la piscine ainsi que le fond de celle-ci avaient été abîmés.

Celui-ci remarqua également que le système de protection obligatoire n'était pas installé et qu'une barrière autour de la piscine aurait probablement empêché le cheval de s'en approcher. Le cheval n'a aucune blessure.

Le tribunal va condamner Madame O à indemniser sa voisine pour la dégradation de sa piscine. Madame O. fait appel, reconnaissant qu'elle était gardienne du cheval, mais qu'il s'agissait là d'un cas de force majeure extérieure, qu'elle n'aurait pu prévoir ni éviter.

Les juges de deuxième instance décident finalement que la chute de l'arbre remplit ces conditions, que Madame O. n'est pas responsable de cet incident. Madame C. est donc condamnée à payer les frais de réparation de sa piscine et les frais de justice de Madame O. (*Cour d'Appel de Bordeaux, 5^e Chambre Civile - 10 mai 2010*).

Développement Durable

La Semaine du Développement Durable

Le développement durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations de la société actuelle et représentent de véritables enjeux pour notre avenir. Conscient de cette situation, le CNTE-FFE mène depuis plusieurs années des actions dans ce domaine.

La **Semaine du Développement Durable**, qui se déroule chaque année du 1^{er} au 7 avril, est le rendez-vous annuel majeur pour la promotion des changements de comportements en faveur du développement durable. Depuis 2010, le CNTE-FFE s'associe au Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie pour proposer des actions spécifiques à l'équitation qui s'inscrivent dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.

Les actions menées doivent répondre aux objectifs suivants: amener à la prise de conscience de la situation actuelle et de l'importance du développement durable; valoriser les changements de comportement de chacun en faveur du développement durable; favoriser le développement durable dans toutes les situations de la pratique de l'équitation; engager les clubs, organisateurs, cavaliers et leur entourage à modifier leur comportement de façon pérenne et donner les moyens d'agir concrètement en faveur du développement durable.

Vous aussi vous pouvez agir au quotidien, au sein de votre club ou association par des gestes simples, alors n'attendez-plus ! C'est l'occasion de mettre en place une opération de covoiture pour se rendre à votre reprise avec les autres cavaliers de votre club, de faire attention à vos déchets et les jeter à la poubelle ou bien dans des containers de tris sélectifs s'il y en a, de veiller à l'économie d'eau en préférant nettoyer le mors de votre cheval dans un seau pour éviter de faire couler le robinet, à l'économie d'énergie: j'éteins la lumière et je ferme la porte du clubhouse derrière moi lorsque celui-ci chauffé.

Vous êtes cavalier et vous souhaitez vous impliquer dans la semaine du développement durable, rendez-vous sur le site in-

ternet de la FFE, rubrique « évènement » pour consulter la liste des structures engagées dans cette démarche. Vous pouvez également vous rapprocher de votre club ou association, afin d'essayer de mettre en place, avec votre moniteur, des actions au sein de celui-ci.

Vous êtes un club et vous souhaitez vous engager dans cette démarche durable, rendez-vous sur le site internet de la FFE, rubrique « événements », afin de pouvoir enregistrer votre manifestation. La FFE-CNTE met à votre disposition différents outils, pour préparer au mieux cette journée et la promouvoir auprès du plus grand nombre.



Grande Finale de la Semaine du Développement Durable

L'ensemble des clubs participant à la Semaine du Développement Durable et qui ont inscrit une ou plusieurs actions auprès du MEDDE dans le cadre de cet événement, peuvent participer à la Grande Finale de la Semaine du Développement Durable.

Le lauréat de l'édition 2013 est l'Association Cheval bascule grâce à son initiative « Aller à l'école en attelage ». Cette action, organisée pour la 4^e année consécutive par l'association, a été prolongée jusqu'au mois de juin pour permettre à un maximum d'enfants de bénéficier gratuitement d'un voyage en attelage. Elle a permis à l'association de se faire connaître au sein de la commune de Préseau (59), de sensibiliser les enfants au développement durable et aux méthodes alternatives de transport, mais aussi de développer des relations intergénérationnelles, par l'intermédiaire de cette pratique.

La remise des prix a eu lieu le vendredi 6 décembre sur le stand de la FFE au Salon du Cheval de Paris en présence de Bernard Pavie, Président du CNTE et Christian Boyer, Secrétaire Général.



Par Laura Billès

Le chant du coucou...

Le printemps est revenu, Charlotte et O'Freez peuvent à nouveau profiter de grandes balades en forêt. Charlotte respire l'air printanier à plein poumon tandis qu'O'Freez scrute attentivement les abords du chemin à l'affût du moindre changement que l'hiver aurait pu apporter.

C'est alors que de la cime d'un arbre, un coucou se met à chanter. Charlotte fait un vœu et serre les quelques pièces qu'elle a mis dans sa poche avant de partir. Elle sera peut être riche tout au long de cette nouvelle année...

Charlotte sourit en pensant au vieux dicton de sa grand-mère et se dit qu'il y a des choses beaucoup plus intéressantes à savoir sur cet oiseau. Elle a entendu que le coucou parasite le nid des autres pour pondre ses propres œufs. Charlotte se demande bien comment il s'y prend...

Tout commence par la femelle coucou qui doit choisir le bon nid. En effet, il faut qu'elle pondre son œuf dans le nid d'une espèce qui a le même régime alimentaire et le comportement de becquée adéquat. En général sa victime est une rousserolle, insectivore comme elle.

Afin de mieux tromper sa victime, elle gobe un œuf du nid parasité, avant d'y pondre le sien. Elle peut ainsi pondre une vingtaine d'œufs dans autant de nids tous les printemps.

Ensuite l'œuf va éclore un peu avant les autres (un jour ou deux avant) et le jeune coucou va jeter hors du nid les autres œufs, en les poussant avec son dos. Il sera ainsi le seul à profiter de la becquée. De plus, au moindre mouvement, il stimulera l'instinct de sa mère adoptive en ouvrant en grand son bec au gosier rouge. Au bout d'un mois, il sera déjà



© Erni - Fotolia.com

beaucoup plus gros que sa nourricière et à la fin de l'été, il migrera seul vers l'Afrique.

Le coucou est ainsi un des rares oiseaux à ne pas fabriquer son propre nid.

Justement, Charlotte pense au nid qu'elle a trouvé ce matin dans le box d'O'Freez et se demande bien à quel oiseau il peut appartenir.

Certains nids sont faciles à reconnaître et d'autres beaucoup moins. Parmi les plus typiques, il y a les nids fabriqués à partir de boue et de salive, des hirondelles et des martinets. On en voit souvent dans les écuries et autres étables, appuyés contre une solive. Les hirondelles malaxent la boue en petites boules qu'elles ajoutent à la construction du nid pour le garnir ensuite de plumes douillettes. Ce sont des nids solides qui sont souvent réutilisés d'année en année.

Les pigeons ont également des nids assez facilement reconnaissables. Installés sur une branche ou la fourche d'un arbre, ils sont plats et faits de brindilles d'aspect rudimentaire. A l'inverse des pies qui fabriquent de grands nids structurés et volumineux à partir de solides brindilles, tapissés de boue et d'herbes à l'intérieur.

Sinon la plupart des petits oiseaux (passereaux) construisent des nids en forme de coupe à partir de brindilles et tiges souples à l'extérieur, et garnis de plumes ou de mousse à l'intérieur. Ces nids sont bien plus difficiles à identifier...

Certains d'entre eux s'installent dans des cavités, sous les tuiles d'un toit, dans un trou d'arbre ou un nichoir. C'est notamment le cas des moineaux et des mésanges, les premiers n'hésitant pas à déloger les hirondelles de leur nid pour leur prendre la place!

Charlotte hésite... il se pourrait bien que le nid qu'elle a trouvé soit celui d'un moineau... O'Freez lui, en est certain car les moineaux ne piquent pas seulement les nids des hirondelles mais viennent aussi chiper ses grains d'orges qui tombent par terre...



© YK - Fotolia.com

1

Mot caché

Retrouve dans le tableau les mots ci-dessous afin d'identifier le mot caché. Ce mot est en rapport avec le développement durable.

Economie – Pollution – Bio – Propreté – Planète – Aide – Préserver – Collecte – Papier – Eduquer – Naturel – Innover – Poubelle – Jardin – Voierie – Déchetterie – Equitable – Toxique – Ecologie – Eau – Gestes

E	P	P	E	T	E	R	P	O	R	P	D
C	L	R	A	C	G	E	S	T	E	S	E
O	A	E	U	T	O	X	I	Q	U	E	C
N	N	S	E	R	R	L	P	N	E	E	H
O	E	E	T	E	N	C	O	Y	Q	V	E
M	T	R	C	U	A	I	U	G	U	O	T
I	E	V	E	Q	T	N	B	J	I	I	T
E	D	E	L	U	U	N	E	A	T	E	E
O	I	R	L	D	R	O	L	R	A	R	R
I	A	L	O	E	E	V	L	D	B	I	I
B	O	C	C	L	L	E	E	I	L	E	E
P	A	P	I	E	R	R	A	N	E	G	E

2

Quizz développement durable

Dans chaque série de question, identifie la bonne réponse en cochant la case correspondante.

L'homme est-il responsable du changement climatique ?

oui non

Avec 650 canettes récupérées on peut fabriquer :

Une trottinette Un vélo Une machine à laver

Pour préserver les ressources naturelles, il faut mieux :

Incinérer les ordures ménagère

Recycler les déchets ménagers

Combien faut-il de litres d'eau pour produire

1 kilo de céréales ?

1000 L 1500 L 2000 L

3

Les déchets z'animés

Répartis équitablement les déchets dans la bonne poubelle (3 dans chaque).

Papier

Emballage sandwich

Carton déchiré

Epluchure d'orange

Vêtement déchiré

Bouteille d'eau

Résultat jeux N° 119

1 Abracadabrant

Marmotte

2 Pêle-mêle

11

3 Charades

Pony-games et découverte



Poubelle ordures ménagères



Poubelle ordures recyclables

Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

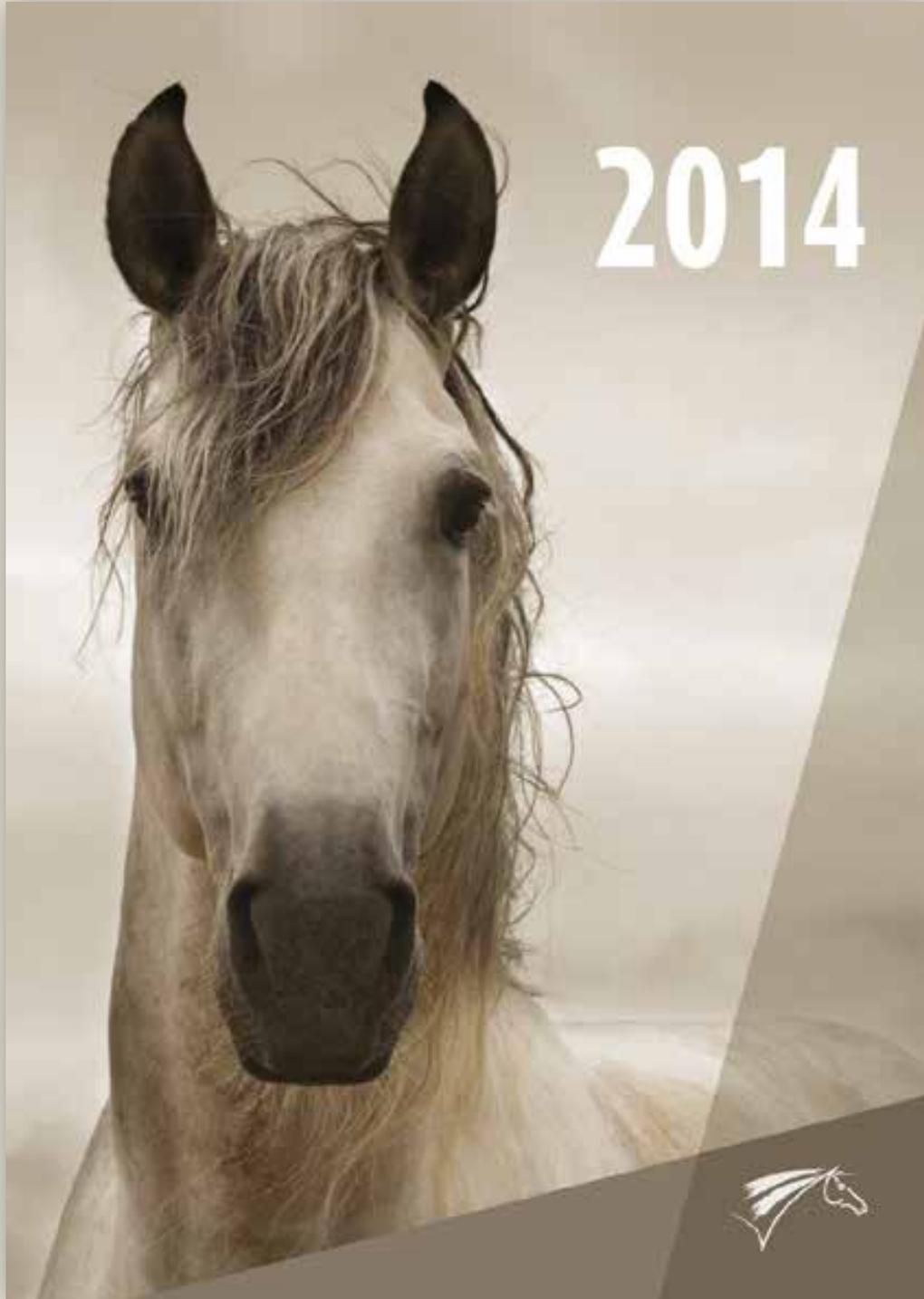
Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel des Galops 1 et 2 de pleine nature et un stylo.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 mai 2014 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

MA LICENCE UNE ÉVIDENCE

LE CHEVAL *est*
TROP GÉNIAL!
www.ffe.com



A renouveler
**AVANT LE
31 DÉCEMBRE**

Mes Galops®
Mon assurance
Ma page cavalier FFE
Mes avantages licences

La FFE met le pied à l'étrier.

Generali, assureur leader dans le monde du sport, remercie la FFE, 1^{re} fédération sportive à signer la Charte du Sport Responsable.



Charte Sport
Responsable

Les 6 grands principes de la Charte
du Sport Responsable :

1. Rendre notre sport accessible au plus grand nombre.
2. Promouvoir les valeurs du sport.
3. Sensibiliser les pratiquants aux bons réflexes santé et sécurité.
4. Adopter des pratiques éco-responsables.
5. Faciliter l'insertion et la reconversion de nos sportifs.
6. Entraîner dans notre démarche nos clubs, nos sportifs, nos publics et nos partenaires.



GENERALI

Solutions d'assurances

Génération responsable